

Le bilan CASTOR 2015 n'est pas encore complètement bouclé mais globalement tout s'est bien passé : réalisation à hauteur d'environ 80 %.

- Pour le remplacement d'appareils de voies : 100 % .
- Les remplacements RVB (Rail Voie Ballast) ont effectivement subi des aléas de chantiers importants : blocage d'un train de travaux une nuit complète pour enquête de la police sur un suspect d'homicide aperçu aux abords, défaillance d'une entreprise, problème de ventilation du chantier ayant nécessité d'interrompre le travail des agents, etc. Faute de pouvoir réaliser la totalité des remplacements prévus, la SNCF a fait procéder à la réparation des défauts.
- Pour les travaux divers comme la sous-station Invalides : tout est OK.
- Pour la mise en accessibilité des gares (plan SDA) : les travaux sont très complexes et s'étalent sur 2 ans. Ils visent à installer un ascenseur sur chaque quai, souvent à la place d'un escalier mécanique, et à rehausser à 76 cm une extrémité du quai. Ce qui était prévu cette année a été réalisé à 100 %. En gros, rehaussement des extrémités de quais, démontage des escaliers mécaniques, passage des gaines pour l'alimentation des futurs ascenseurs, élargissement de trémies, etc. Il reste à faire pour l'an prochain le remplacement des escaliers mécaniques qui n'étaient plus aux normes et qui ne sont pas supprimés, ainsi que la pose des ascenseurs. En attendant, c'est vrai que c'est frustrant : certains escaliers, mécaniques ou pas, ont disparu ou sont condamnés. A l'issue de l'an prochain, il y aura moins d'escaliers mécaniques qu'avant : on ne peut pas tout avoir !

Explication sur le compromis choisi sur la hauteur de quai pour le plan SDA du RER C :

- Postulat : ne pas engager de dépenses frustratoires, c'est à dire de travaux qui seraient à refaire à terme, la durée de vie d'un quai (100 ans) étant largement supérieure à celle d'un train (50 ans).
- La hauteur de 76 cm a été choisie car elle correspond au futur renouvellement complet du parc de matériel roulant du RER C (pas avant 2030 !).
- Les handicapés qui ne pourraient pas embarquer seuls à bord des Z2N auront toujours à demander l'aide d'un agent qui viendra disposer une rampe mobile devant la 1ère porte de la 2ème voiture. Cela ne fait pas l'affaire des associations d'handicapés, mais bon ...
- En attendant cette hauteur profite à toutes sortes de personnes à mobilité pas trop réduite : l'embarquement réduit à une seule marche "normale" de 21 cm de haut est un réel progrès (mes genoux et mon vélo confirment ! mais je ne suis pas sûre pour autant de supporter d'être confinée devant une seule porte, ni d'attendre les ascenseurs, faute d'escalier mécanique).
- Seule une extrémité du quai est traitée.